



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Financement

Question écrite n° 5604

Texte de la question

M Michel Pelchat demande à M le Premier ministre de bien vouloir préciser les positions du Gouvernement concernant le crédit formation, compte tenu des désaccords qui semblent exister entre son secrétaire d'État à l'enseignement technique et son secrétaire d'État à la formation professionnelle.

Texte de la réponse

Reponse. - En réponse à la question de l'honorable parlementaire, le Premier ministre lui indique que les positions du Gouvernement sur le « crédit formation » ne sont pas encore définitivement arrêtées. Les différences de point de vue entre les secrétaires d'État à l'enseignement technique et à la formation professionnelle ont permis d'engager un débat. Cette réflexion conduit le Gouvernement à définir des solutions qui tiennent compte des contraintes qui pèsent sur ces deux administrations et des réalités complémentaires qu'elles maîtrisent. Le Gouvernement fera prochainement connaître la position qu'il aura adoptée et il parlera alors d'une seule voix.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5604

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 1988, page 3279